DÉLÉGATION DES HAUTS-DE-SEINE

https://hautsdeseine.secours-catholique.org



Nos plaidoyers dans les Hauts-de-Seine

Le Secours Catholique se mobilise au quotidien sur le terrain pour accompagner les personnes touchées par la précarité. Dans le même temps, l’association est engagée pour combattre les causes de la pauvreté. Elle mène au niveau national comme au niveau local un plaidoyer auprès des acteurs politiques, avec les personnes en difficulté pour faire évoluer les pratiques et permettre aux plus pauvres d’accéder à une vie plus digne.

Faire entendre la voix des personnes en précarité

Le Secours Catholique est un interlocuteur privilégié de la préfecture et du conseil départemental pour faire entendre la voix des plus fragiles et porter avec eux des plaidoyers.

Notre association fait par ailleurs partie des membres fondateurs du **collectif « Citoyens Fraternels 92 ».** Convaincues de l'importance de donner en toute justice leur place aux personnes en précarité, qui peinent à faire valoir leurs droits ou sont oubliées des dispositifs administratifs, une vingtaine d'associations de notre département se sont unies pour lutter contre les injustices sociales, donner la parole aux personnes en difficulté, interpeller les citoyens, les élus et les administrations pour promouvoir une démarche d'inclusion sociale.

Le collectif travaille avec les partenaires publics, chaque fois que c'est possible, pour expérimenter de nouvelles formes de solidarité. Il a ainsi participé à l'élaboration de la stratégie départementale de lutte contre la pauvreté.

Trois axes de travail sont portés par le collectif : L'accès aux droits, l'accès à l'hébergement et au logement et l'accès à l'emploi et l'insertion par l'activité économique.

Le Secours catholique est engagé au sein des CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) de nombreuses communes du département. Une vingtaine de bénévoles sont ainsi mandatés pour représenter le Secours catholique des Hauts-de-Seine et les associations d'insertion et de lutte contre les exclusions, au sein du conseil d'administration des CCAS. Ils s'engagent à **promouvoir la lutte contre la pauvreté et les exclusions** dans leur ville selon cinq points d'attention :

l'établissement d'une Analyse des Besoins Sociaux au moins une fois en début de mandat ;
la concertation du CCAS avec les partenaires institutionnels et associatifs ;
l'accueil bienveillant, sans préjugés dans les lieux publics (charte Marianne) ;
l'accès aux droits pour tous, et en particulier le droit à la domiciliation des personnes sans domicile stable par les CCAS ;
le développement des pratiques visant à encourager la participation des usagers les plus fragiles.

Dans les Hauts-de-Seine, les équipes locales interpellent également les mairies et élus locaux, dans le cadre récemment par exemple, des élections municipales 2020.

Faire entendre la voix des « sans-domicile » et des mal-logés

Le Secours catholique interpelle les pouvoir publics sur les questions de l’accès à un logement digne.

Il a ainsi créé en Ile-de-France une **Agence Immobilière à Vocation Sociale** dont le but est non seulement d’offrir un logement aux ménages concernés par le projet, mais aussi de démontrer, par l’exemple, que le « Logement d’Abord » est possible ; que disposer d’un logement pérenne et de qualité permet aux personnes de se sentir chez elles, de s'ancrer dans un territoire et d'être ainsi en mesure de construire leur avenir ; et que cela coûte moins cher que de nombreux dispositifs d’hébergement.

Le Secours catholique est également présent au côté des **« mal-logés » en « hôtel 115 »**. En effet, l’hébergement hôtelier, auquel accèdent les personnes sans-abris après appel du numéro d’urgence 115, constitue une solution d’urgence, précaire, qui, lorsqu’elle devient durable, constitue un frein à l’insertion (déscolarisation et échec scolaire pour les enfants, difficultés pour s’alimenter et cuisiner, sur-occupation).

Le Secours catholique interpelle les pouvoirs publics lors des **dysfonctionnements du dispositif 115 (mises à la rue sans solution)** ; il formule aussi des propositions pour améliorer l’hébergement en hôtel, tout en réfléchissant à la recherche de solutions alternatives, et en demandant l’accès à un logement digne et pérenne pour tous.

Faire entendre la voix des migrants

Au-delà du soutien juridique pour l’accès à un titre de séjour, le Secours catholique organise et soutient des actions de mobilisation et de plaidoyer, menées en concertation avec les personnes exilées.

A travers des actions concrètes, l'association soutient la défense collective des droits. Elle fait partie du **collectif « Droit à l'Accueil 92 »**, qui interpelle les pouvoirs publics et les citoyens sur les questions d'accès aux titres de séjour. Par exemple, face aux difficultés rencontrées par les personnes migrantes pour déposer des dossiers de régularisation, le Secours catholique a organisé, avec, ce collectif, et en collaboration avec d'autres délégations du Secours catholique d'Ile-de-France, une mobilisation régionale devant différents lieux (Tribunal administratif, Préfectures). Cette mobilisation a été relayée par les médias locaux et nationaux.

Aujourd'hui, face à l'aggravation de ce problème, qui concerne également les personnes étrangères souhaitant renouveler leur titre de séjour, la mobilisation se poursuit à travers **l'opération « Bouge Ta Préfecture ».** Ces mobilisations sont toujours effectuées dans un esprit de dialogue avec la préfecture, afin que des solutions soient trouvées pour que chacun puisse vivre dans la dignité.

Télécharger le flyer ici

Lire nos articles sur #BougeTaPrefecture :

- **Permanence pour l'accès aux droits**
- **La dignité et les droits des personnes étrangères : une mobilisation régionale**
- **Action régionale du 10-12-20**

Crédits photos : © Secours catholique-Caritas France